

## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Commune - COMMUNE DE PEISEY NANCROIX (1)**

**AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21730197700013

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC AIME

**M 14**

**Compte administratif**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)**

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	38
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	39
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	40
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	41
A8 - Etat des charges transférées	42
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	44
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	48
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	53
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	55
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.6 - Etat des engagements reçus	59
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	60
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	63
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	64
C1.2 - Actions de formation des élus	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	72
C3.6 - Identification des flux croisés	75
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	76
D2 - Arrêté et signatures	77

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 73197	<b>COMMUNE DE PEISEY NANCROIX</b> <b>BUDGET COMMUNAL</b>	<b>CA</b> <b>2020</b>
----------------------------	---	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab.</b> <b>(population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du</b> <b>potentiel financier par</b> <b>habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières – ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de</b> <b>la strate (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	30,64 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	70,50 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,64 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	2 340 778,22	G	3 498 707,00
	Section d'investissement	B	1 062 090,81	H	2 358 191,37

		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 004 216,91 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	4 407 085,94	= G+H+I+J	5 856 898,37

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	854 863,56	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	854 863,56	= K+L	0,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 340 778,22	= G+H+K	3 498 707,00
	Section d'investissement	= B+D+F	2 921 171,28	= H+J+L	2 358 191,37
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	5 261 949,50	= G+H+I+J+K+L	5 856 898,37

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	854 863,56
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 422,69	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	824 440,87	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

- (1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
- (2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	870 464,46	771 026,40	0,00	0,00	99 438,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	750 000,00	683 741,41	0,00	0,00	66 258,59
014	Atténuations de produits	165 400,00	123 552,00	0,00	0,00	41 848,00
65	Autres charges de gestion courante	573 400,00	455 555,87	0,00	0,00	117 844,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 359 264,46</b>	<b>2 033 875,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 388,78</b>
66	Charges financières	134 835,54	90 854,92	0,00	0,00	43 980,62
67	Charges exceptionnelles	108 000,00	106 738,62	0,00	0,00	1 261,38
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 652 100,00</b>	<b>2 231 469,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 630,78</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	425 747,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	109 309,00	109 309,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>535 056,00</b>	<b>109 309,00</b>			<b>425 747,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 187 156,00</b>	<b>2 340 778,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>846 377,78</b>
<b>Pour information</b>		(3) 0,00				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	35 000,00	23 043,02	0,00	0,00	11 956,98
70	Produits services, domaine et ventes div	279 600,00	327 766,87	0,00	0,00	-48 166,87
73	Impôts et taxes	2 431 056,00	2 572 955,29	0,00	0,00	-141 899,29
74	Dotations et participations	181 500,00	228 931,91	266 461,00	0,00	-313 892,91
75	Autres produits de gestion courante	80 000,00	66 327,38	0,00	0,00	13 672,62
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 007 156,00</b>	<b>3 219 024,47</b>	<b>266 461,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-478 329,47</b>
76	Produits financiers	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
77	Produits exceptionnels	120 000,00	13 220,23	0,00	0,00	106 779,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 127 156,00</b>	<b>3 232 246,00</b>	<b>266 461,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-371 551,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	60 000,00	0,00			60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>60 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 187 156,00</b>	<b>3 232 246,00</b>	<b>266 461,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-311 551,00</b>
<b>Pour information</b>		(3) 0,00				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 182,69	26 806,69	30 422,69	26 953,31
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 959 755,51	800 154,84	824 440,87	335 159,80
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>2 043 938,20</b>	<b>826 961,53</b>	<b>854 863,56</b>	<b>362 113,11</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	322 214,08	235 129,28	0,00	87 084,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>322 214,08</b>	<b>235 129,28</b>	<b>0,00</b>	<b>87 084,80</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>2 366 152,28</b>	<b>1 062 090,81</b>	<b>854 863,56</b>	<b>449 197,91</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 426 152,28</b>	<b>1 062 090,81</b>	<b>854 863,56</b>	<b>509 197,91</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>1 004 216,91</b>	0,00	0,00	0,00
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	449 045,80	63 634,86	0,00	385 410,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 400 000,00	1 000 000,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 849 045,80</b>	<b>1 063 634,86</b>	<b>0,00</b>	<b>785 410,94</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250 000,00	388 180,12	0,00	-138 180,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	796 267,39	796 267,39	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	800,00	0,00	-800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>1 046 267,39</b>	<b>1 185 247,51</b>	<b>0,00</b>	<b>-138 980,12</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 895 313,19</b>	<b>2 248 882,37</b>	<b>0,00</b>	<b>646 430,82</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	425 747,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	109 309,00	109 309,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>535 056,00</b>	<b>109 309,00</b>	<b>0,00</b>	<b>425 747,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 430 369,19</b>	<b>2 358 191,37</b>	<b>0,00</b>	<b>1 072 177,82</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	771 026,40		771 026,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	683 741,41		683 741,41
014	Atténuations de produits	123 552,00		123 552,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	455 555,87		455 555,87
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	90 854,92	0,00	90 854,92
67	Charges exceptionnelles	106 738,62	0,00	106 738,62
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	109 309,00	109 309,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 231 469,22</b>	<b>109 309,00</b>	<b>2 340 778,22</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	235 129,28	0,00	235 129,28
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	26 806,69	0,00	26 806,69
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	800 154,84	0,00	800 154,84
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>1 062 090,81</b>	<b>0,00</b>	<b>1 062 090,81</b>
<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>1 004 216,91</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	23 043,02		23 043,02
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	327 766,87		327 766,87
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 572 955,29		2 572 955,29
74	Dotations et participations	495 392,91		495 392,91
75	Autres produits de gestion courante	66 327,38	0,00	66 327,38
76	Produits financiers	1,30	0,00	1,30
77	Produits exceptionnels	13 220,23	0,00	13 220,23
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 498 707,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 498 707,00</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	388 180,12	0,00	388 180,12
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	796 267,39		796 267,39
13	Subventions d'investissement	63 634,86	0,00	63 634,86
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 800,00	0,00	1 000 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		109 309,00	109 309,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 248 882,37</b>	<b>109 309,00</b>	<b>2 358 191,37</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>870 464,46</b>	<b>771 026,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>99 438,06</b>
60611	Eau et assainissement	2 000,00	1 139,12	0,00	0,00	860,88
60612	Energie - Electricité	87 500,00	81 783,19	0,00	0,00	5 716,81
60621	Combustibles	5 000,00	1 451,22	0,00	0,00	3 548,78
60622	Carburants	15 000,00	7 750,92	0,00	0,00	7 249,08
60628	Autres fournitures non stockées	20 000,00	8 788,83	0,00	0,00	11 211,17
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	7 261,54	0,00	0,00	-2 761,54
60632	Fournitures de petit équipement	20 000,00	14 148,42	0,00	0,00	5 851,58
60633	Fournitures de voirie	38 000,00	21 964,37	0,00	0,00	16 035,63
60636	Vêtements de travail	3 500,00	439,80	0,00	0,00	3 060,20
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 420,53	0,00	0,00	1 079,47
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	3 500,00	3 153,19	0,00	0,00	346,81
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	3 625,34	0,00	0,00	374,66
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	4 587,84	0,00	0,00	412,16
611	Contrats de prestations de services	390 000,00	374 720,38	0,00	0,00	15 279,62
6135	Locations mobilières	14 000,00	9 903,60	0,00	0,00	4 096,40
614	Charges locatives et de copropriété	3 500,00	3 343,54	0,00	0,00	156,46
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00	10 660,23	0,00	0,00	1 339,77
615231	Entretien, réparations voiries	75 000,00	84 552,55	0,00	0,00	-9 552,55
615232	Entretien, réparations réseaux	25 000,00	10 124,48	0,00	0,00	14 875,52
61524	Entretien bois et forêts	3 464,46	2 162,84	0,00	0,00	1 301,62
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	14 833,34	0,00	0,00	3 166,66
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	1 174,10	0,00	0,00	1 325,90
6156	Maintenance	7 500,00	8 037,92	0,00	0,00	-537,92
6161	Multirisques	25 000,00	22 304,81	0,00	0,00	2 695,19
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 034,79	0,00	0,00	465,21
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	1 286,66	0,00	0,00	3 713,34
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	820,16	0,00	0,00	179,84
6226	Honoraires	6 200,00	6 114,09	0,00	0,00	85,91
6228	Divers	10 000,00	14 176,70	0,00	0,00	-4 176,70
6231	Annonces et insertions	2 500,00	692,06	0,00	0,00	1 807,94
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	3 190,39	0,00	0,00	1 309,61
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 084,45	0,00	0,00	-84,45
6237	Publications	3 500,00	1 748,79	0,00	0,00	1 751,21
6248	Divers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	494,87	0,00	0,00	2 505,13
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	500,00	473,90	0,00	0,00	26,10
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	2 921,51	0,00	0,00	1 578,49
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	7 349,63	0,00	0,00	650,37
627	Services bancaires et assimilés	100,00	1 036,58	0,00	0,00	-936,58
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	3 141,72	0,00	0,00	-641,72
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	140,00	0,00	0,00	-140,00
63512	Taxes foncières	26 000,00	24 988,00	0,00	0,00	1 012,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>750 000,00</b>	<b>683 741,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 258,59</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	1 213,09	0,00	0,00	-1 213,09
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	2 122,01	0,00	0,00	377,99
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 000,00	8 958,51	0,00	0,00	1 041,49
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 000,00	1 272,98	0,00	0,00	727,02
6411	Personnel titulaire	220 000,00	234 199,03	0,00	0,00	-14 199,03
6413	Personnel non titulaire	270 000,00	241 186,17	0,00	0,00	28 813,83
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	79 756,98	0,00	0,00	20 243,02
6453	Cotisations aux caisses de retraites	80 000,00	66 296,43	0,00	0,00	13 703,57
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	20 000,00	9 715,35	0,00	0,00	10 284,65
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	16 092,29	0,00	0,00	-1 092,29
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	30 000,00	22 280,15	0,00	0,00	7 719,85
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	300,00	590,00	0,00	0,00	-290,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	58,42	0,00	0,00	141,58
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>165 400,00</b>	<b>123 552,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 848,00</b>
7391178	Autres restitué° dégrèvt contrib. direct	70 400,00	0,00	0,00	0,00	70 400,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	95 000,00	123 552,00	0,00	0,00	-28 552,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>573 400,00</b>	<b>455 555,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>117 844,13</b>
6531	Indemnités	31 000,00	34 273,82	0,00	0,00	-3 273,82
6532	Frais de mission	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	1 500,00	1 432,79	0,00	0,00	67,21

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6535	Formation	400,00	341,00	0,00	0,00	59,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	66 000,00	66 528,65	0,00	0,00	-528,65
65548	Autres contributions	208 000,00	198 000,00	0,00	0,00	10 000,00
65733	Subv. fonct. Départements	35 000,00	35 135,71	0,00	0,00	-135,71
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 622,15	0,00	0,00	-1 622,15
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	200 000,00	113 768,76	0,00	0,00	86 231,24
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	20 000,00	4 450,00	0,00	0,00	15 550,00
65888	Autres	500,00	2,99	0,00	0,00	497,01
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 359 264,46</b>	<b>2 033 875,68</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>325 388,78</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>134 835,54</b>	<b>90 854,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 980,62</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	134 335,54	90 854,92	0,00	0,00	43 480,62
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>108 000,00</b>	<b>106 738,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 261,38</b>
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6714	Bourses et prix	1 000,00	670,00	0,00	0,00	330,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 000,00	6 068,62	0,00	0,00	-68,62
678	Autres charges exceptionnelles	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>50 000,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 652 100,00</b>	<b>2 231 469,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 630,78</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>425 747,00</b>	<b>0,00</b>			<b>425 747,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>109 309,00</b>	<b>109 309,00</b>			<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	109 309,00	109 309,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>535 056,00</b>	<b>109 309,00</b>			<b>425 747,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>535 056,00</b>	<b>109 309,00</b>			<b>425 747,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 187 156,00</b>	<b>2 340 778,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>846 377,78</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>35 000,00</b>	<b>23 043,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 956,98</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	12 552,00	0,00	0,00	2 448,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	20 000,00	10 491,02	0,00	0,00	9 508,98
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>279 600,00</b>	<b>327 766,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-48 166,87</b>
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	210 882,86	0,00	0,00	-210 882,86
7022	Coupes de bois	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	1 250,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	300,00	212,00	0,00	0,00	88,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	50,00	50,00	0,00	0,00	0,00
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	2 500,00	2 511,32	0,00	0,00	-11,32
70388	Autres redevances et recettes diverses	10 500,00	11 156,98	0,00	0,00	-656,98
7062	Redevances services à caractère culturel	1 000,00	1 023,00	0,00	0,00	-23,00
70632	Redevances services à caractère loisir	3 000,00	5 652,05	0,00	0,00	-2 652,05
7067	Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00	8 701,50	0,00	0,00	16 298,50
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	130 000,00	86 327,16	0,00	0,00	43 672,84
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>2 431 056,00</b>	<b>2 572 955,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-141 899,29</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 570 000,00	1 594 297,00	0,00	0,00	-24 297,00
73112	Cotisation sur la VAE	200 000,00	212 487,00	0,00	0,00	-12 487,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	30 000,00	32 104,00	0,00	0,00	-2 104,00
73221	FNGIR	326 056,00	326 056,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	30 000,00	62 434,75	0,00	0,00	-32 434,75
7362	Taxes de séjour	150 000,00	103 780,48	0,00	0,00	46 219,52
7366	Taxes sur les remontées mécaniques	75 000,00	65 724,42	0,00	0,00	9 275,58
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	176 071,64	0,00	0,00	-126 071,64
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>181 500,00</b>	<b>228 931,91</b>	<b>266 461,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-313 892,91</b>
742	Dot. aux élus locaux	0,00	110,00	0,00	0,00	-110,00
744	FCTVA	0,00	18 588,08	0,00	0,00	18 588,08
74718	Autres participations Etat	0,00	97,83	0,00	0,00	-97,83
7473	Participat° Départements	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	8 148,00	0,00	0,00	-8 148,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	169 000,00	173 866,00	0,00	0,00	-4 866,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	4 353,00	0,00	0,00	-4 353,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2 500,00	2 610,00	0,00	0,00	-110,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	10 000,00	19 159,00	0,00	0,00	-9 159,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	266 461,00	0,00	-266 461,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>80 000,00</b>	<b>66 327,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 672,62</b>
752	Revenus des immeubles	35 000,00	23 890,83	0,00	0,00	11 109,17
757	Redevances versées par fermiers, conces.	45 000,00	42 435,34	0,00	0,00	2 564,66
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,21	0,00	0,00	-1,21
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>3 007 156,00</b>	<b>3 219 024,47</b>	<b>266 461,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-478 329,47</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>1,30</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1,30</b>
7688	Autres	0,00	1,30	0,00	0,00	-1,30
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>120 000,00</b>	<b>13 220,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 779,77</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	99,25	0,00	0,00	-99,25
7788	Produits exceptionnels divers	120 000,00	13 120,98	0,00	0,00	106 879,02
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>3 127 156,00</b>	<b>3 232 246,00</b>	<b>266 461,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-371 551,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>60 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	60 000,00	0,00			60 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>			<b>60 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 187 156,00</b>	<b>3 232 246,00</b>	<b>266 461,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-311 551,00</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	84 182,69	26 806,69	30 422,69	26 953,31
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 000,00	5 950,00	5 000,00	-5 950,00
2031	Frais d'études	79 182,69	20 856,69	25 422,69	32 903,31
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	1 959 755,51	800 154,84	824 440,87	335 159,80
2111	Terrains nus	200 000,00	84 686,80	162 453,60	-47 140,40
2117	Bois et forêts	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	281 312,60	137 493,00	208 894,30	-65 074,70
21312	Bâtiments scolaires	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
21318	Autres bâtiments publics	78 375,20	39 188,40	19 358,58	19 828,22
2138	Autres constructions	195 147,12	0,00	1 033,20	194 113,92
2152	Installations de voirie	290 654,96	245 174,97	129 995,62	-84 515,63
21534	Réseaux d'électrification	524 559,04	124 853,75	226 312,08	173 393,21
21538	Autres réseaux	333 042,25	141 120,59	20 602,46	171 319,20
21571	Matériel roulant	31 000,00	22 304,76	22 304,76	-13 609,52
21578	Autre matériel et outillage de voirie	987,55	0,00	0,00	987,55
2158	Autres installat°, matériel et outillage	6 268,80	0,00	7 161,96	-893,16
2183	Matériel de bureau et informatique	6 318,00	1 033,58	8 416,11	-3 131,69
2184	Mobilier	4 089,99	698,99	668,20	2 722,80
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	3 600,00	12 240,00	-15 840,00
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>2 043 938,20</b>	<b>826 961,53</b>	<b>854 863,56</b>	<b>362 113,11</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>322 214,08</b>	<b>235 129,28</b>	<b>0,00</b>	<b>87 084,80</b>
1641	Emprunts en euros	322 214,08	235 129,28	0,00	87 084,80
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>322 214,08</b>	<b>235 129,28</b>	<b>0,00</b>	<b>87 084,80</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>2 366 152,28</b>	<b>1 062 090,81</b>	<b>854 863,56</b>	<b>449 197,91</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
21318	Autres bâtiments publics	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2152	Installations de voirie	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>60 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>2 426 152,28</b>	<b>1 062 090,81</b>	<b>854 863,56</b>	<b>509 197,91</b>
<b>Pour information</b>		<b>1 004 216,91</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	449 045,80	63 634,86	0,00	385 410,94
1318	Autres subventions d'équipement transf.	113 400,00	0,00	0,00	113 400,00
1322	Subv. non transf. Régions	186 600,00	0,00	0,00	186 600,00
1323	Subv. non transf. Départements	50 000,00	8 975,00	0,00	41 025,00
13246	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	14 877,00	0,00	-14 877,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	99 045,80	39 782,86	0,00	59 262,94
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 400 000,00	1 000 000,00	0,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	1 400 000,00	1 000 000,00	0,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 849 045,80</b>	<b>1 063 634,86</b>	<b>0,00</b>	<b>785 410,94</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 046 267,39	1 184 447,51	0,00	-138 180,12
10222	FCTVA	200 000,00	242 408,43	0,00	-42 408,43
10223	TLE	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	145 771,69	0,00	-105 771,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	796 267,39	796 267,39	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	800,00	0,00	-800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>1 046 267,39</b>	<b>1 185 247,51</b>	<b>0,00</b>	<b>-138 980,12</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 895 313,19</b>	<b>2 248 882,37</b>	<b>0,00</b>	<b>646 430,82</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	425 747,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	109 309,00	109 309,00		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 202,00	16 202,00		0,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	7 333,00	7 333,00		0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	305,00	305,00		0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	303,00	303,00		0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	85 166,00	85 166,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>535 056,00</b>	<b>109 309,00</b>		<b>425 747,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>535 056,00</b>	<b>109 309,00</b>		<b>425 747,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 430 369,19</b>	<b>2 358 191,37</b>	<b>0,00</b>	<b>1 072 177,82</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					5 729 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					5 729 000,00									
1899673	Agence CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	05/06/2020		10/09/2020	1 000 000,00	F		1,230	1,236		T	X Echéance constante		A-1
251317	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	24/12/2009		29/03/2010	1 700 000,00	V	EURIBOR	2,637	2,234		T	X Echéance constante		A-1
5002483	Société CAISSE EPARGNE ALPES	09/11/2007		29/02/2008	300 000,00	F		4,580	4,580		T	C		A-1
5002501	Société CAISSE EPARGNE ALPES	09/11/2007		29/02/2008	300 000,00	F		4,530	4,530		T	C		A-1
MIN239140EUR0249087/001/2	Société DEXIA CLF	06/04/2006		01/08/2006	113 000,00	F		4,270	4,270		A	X Echéance constante		A-1
MIN239140EUR0249087/002/1	Société DEXIA CLF	01/05/2007		01/05/2007	172 000,00	F		4,220	4,220		T	X Echéance constante		A-1
MIN243486EUR0254619/002/2	Société DEXIA CLF	08/11/2006		01/08/2007	1 681 000,00	F		4,150	4,150		A	X Echéance constante		A-1
MIN243486EUR0254619/003/2	Société DEXIA CLF	25/10/2007		01/05/2008	463 000,00	F		4,800	4,800		A	X Echéance constante		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautions reçus (Total)</b>					0,00									
20019-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2016-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2016-002		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2016-003		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2017-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2018-001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1
2019-01		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000		X	XX	O	A-1

COMMUNE DE PEISEY NANCROIX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)		Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
2020001		01/01/2002	01/01/2002		0,00	F		0,000	0,000	X	X X	O	A-1
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>5 729 000,00</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégories d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**IV  
A2.2**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
						Emprunts et dettes au 31/12/N						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>3 365 572,67</b>					<b>91 017,18</b>	<b>0,00</b>	<b>234 961,91</b>	<b>0,00</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 365 572,67					91 017,18	0,00	234 961,91	0,00
1899673		0,00	A-1	977 876,86	19,50			1,236	5 882,07	0,00	22 123,14	0,00
251317		0,00	A-1	851 957,31	9,00		EURIBOR	2,234	13 886,75	0,00	87 503,59	0,00
5002483		0,00	A-1	105 000,00	6,92			4,580	5 324,73	0,00	15 000,00	0,00
5002501		0,00	A-1	40 000,00	1,92			4,530	2 416,63	0,00	20 000,00	0,00
MIN239140EUR/0249087/001/2		0,00	A-1	71 422,45	14,67			4,270	3 192,90	0,00	3 352,77	0,00
MIN239140EUR/0249087/002/1		0,00	A-1	118 756,67	16,17			4,220	5 143,87	0,00	4 991,21	0,00
MIN243486EUR/0254619/002/2		0,00	A-1	918 528,09	10,67			4,150	40 811,74	0,00	64 887,31	0,00
MIN243486EUR/0254619/003/2		0,00	A-1	282 031,29	11,42			4,800	14 358,49	0,00	17 103,89	0,00
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20019-01		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2016-001		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2016-002		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2016-003		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2017-001		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-001		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-01		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
2020001		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PEISEY NANCROIX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 365 572,67</b>					<b>234 961,91</b>	<b>91 017,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>IV</b>
		<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>		<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 365 572,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant du au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**  
**A2.5**

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Taux reçu (7)							
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	0,00		
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV  
A2.6

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
<b>Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		0,00
<b>Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>		<b>A2.7</b>

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts			Capital		
						Type de taux (3)	Index (4)								Type de taux (3)	Index (4)
Total																0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.  
 (2) Taux à la date de renégociation.  
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
 (5) Nominal à la date de renégociation.  
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.  
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.  
 (3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>322 214,08</b>	<b>235 129,28</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>322 214,08</b>	<b>235 129,28</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	322 214,08	235 129,28
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>235 129,28</b>	<b>854 863,56</b>	<b>1 004 216,91</b>	<b>2 094 209,75</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>785 056,00</b>	<b>III 512 366,12</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>250 000,00</b>	<b>403 057,12</b>
10222	FCTVA	200 000,00	242 408,43
10223	TLE	10 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	145 771,69
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	14 877,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>535 056,00</b>	<b>109 309,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	16 202,00	16 202,00
2804122	Subv.Régions : Bâtiments, installations	7 333,00	7 333,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	305,00	305,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	303,00	303,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	85 166,00	85 166,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	425 747,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>512 366,12</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>796 267,39</b>	<b>1 308 633,51</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>2 094 209,75</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>1 308 633,51</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (3)	<b>-785 576,24</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.4.1</b>

**A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.4.2</b>

**A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	
	<b>IV</b>
	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
09/01/2020	pack de 2 smartphone pro core-x3 COX3P.BO.NR150 fact 321C0004290230	715,58	0,00	0
13/01/2020	VENTE PARCELLE ZO 19 COLLIN	1 038,00	0,00	0
14/01/2020	PARCELLES FRONT DE NEIGE	10 128,12	0,00	0
15/01/2020	PROCEDURE TRANSFERT D'OFFICE	4 458,00	0,00	0
16/01/2020	MISE EN VALEUR CHEF LIEU TRAVERSEE ROSCANVEL 2152	48 472,24	0,00	0
28/01/2020	PARCELLES FRONT DE NEIGE	6 805,00	0,00	0
28/01/2020	PARCELLES FRONT DE NEIGE	448,00	0,00	0
03/02/2020	FOUR MICRO ONDES MOULINEX MO20MSWH POUR CUISINE ATELIERS MUNICIPAUX	89,99	0,00	0
12/02/2020	MISE EN VALEUR CHEF LIEU ROSCANVEL 2152	12 640,32	0,00	0
19/02/2020	DMPC REFUGE COL DU PALET	153,00	0,00	0
19/02/2020	DMPC CABANE DES MINDIERES	102,00	0,00	0
19/02/2020	DMPC CABANE DES MOUTONS	102,00	0,00	0
24/02/2020	AVIS D ENQUETE PUBLIQUE PLAN PEISEY	305,00	0,00	0
25/02/2020	ACTE ADMINISTRATIF DE VENTE PARCELLE ZW N° DP	846,00	0,00	0
26/02/2020	PROCEDURE DUP ET PARCELLAIRE - AMENAGEMENT ET RESTRUCTURATION DU FRONT DE NEIGE	5 844,00	0,00	0
26/02/2020	ELABORATION ACTES ADMINISTRATIFS - REGULARISATION RUELLE DU COLPORTEUR	990,00	0,00	0
13/03/2020	MISE EN CONCORDANCE CAHIER DES CHARGES PLAN PEISEY PLU	305,00	0,00	0
25/03/2020	Facture n° PUB20230008012 du 23/03/2020	863,95	0,00	0
02/04/2020	Facture n° PUB20230008847 du 31/03/2020	807,40	0,00	0
02/04/2020	MODIFICATION PARCELLAIRE CADASTRAL YCN°25	2 448,00	0,00	0
21/04/2020	PLAN D ETAT DES LIEUX PARCELLE ZW-285	1 156,00	0,00	0
24/04/2020	VENTE DE LA PARCELLE ZC58 ZC59 ET ZC 37 - INDIVISION POCCARD SAUDART	3 445,90	0,00	0
24/04/2020	VENTE DE LA PARCELLE ZC58 ZC 59 ET ZC37 - INDIVISION POCCARD SAUDART	3 445,90	0,00	0
24/04/2020	VENTE DE LA PARCELLE ZC58 ZC59 ET ZC37 - INDIVISION POCCARD SAUDART	3 445,90	0,00	0
24/04/2020	VENTE DE LA PARCELLE ZC58 ZC59 ET ZC37 - INDIVISION POCCARD SAUDART	3 445,90	0,00	0
24/04/2020	VENTE DE LA PARCELLE ZC 58 ZC 59 ET ZC37 - INDIVISION POCCARD SAUDART	3 445,90	0,00	0
24/04/2020	VENTE DE LA PARCELLE ZC58 ZC59 ET ZC37 - INDIVISION POCCARD SAUDART	3 445,90	0,00	0
24/04/2020	VENTE DE LA PARCELLE ZC58 ZC59 ET ZC37 - INDIVISION POCCARD SAUDART	3 445,90	0,00	0
05/05/2020	FACTURE PUBLICATION 024589074	261,60	0,00	0
07/05/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	1 284,61	0,00	0
07/05/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	2 440,77	0,00	0
07/05/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	2 569,22	0,00	0
02/06/2020	Facture n° PUB20230013482 du 31/05/2020	854,40	0,00	0
02/06/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	4 766,66	0,00	0
02/06/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	13 605,68	0,00	0
02/06/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	6 724,69	0,00	0
03/06/2020	ANNONCE LEGALE MISE EN CONCORDANCE CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT PLAN PEISEY	383,15	0,00	0
07/06/2020	REFECTION ET ELARGISSEMENT GR5	26 272,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
07/06/2020	REFECTION ET ELARGISSEMENT GR5	27 000,00	0,00	0
09/06/2020	MISE A JOUR DU PLAN EXISTANT DE2010 ETAT DES LIEUX POUR DECOUPAGE / ECHANGE	1 685,40	0,00	0
11/06/2020	RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE PARCELLES 178-138-71	1 320,00	0,00	0
24/06/2020	SECURISATION ROSCANVEL LOT1 AMENAGEMENT PLACETTE ET RESEAUX DIVERS 21538	26 562,66	0,00	0
24/06/2020	SECURISATION ROSCANVEL LOT1 AMENAGEMENT PLACETTE ET RESEAUX DIVERS 21534	16 280,34	0,00	0
25/06/2020	FACTURE DE DEBET DIFFERE HFRE FLANDIN	12,00	0,00	0
26/06/2020	ETUDE PRE OPERATIONNELLE VILLARET	5 760,00	0,00	0
26/06/2020	ELABORATION DU DOSSIER DE CREATION DE ZAC			
26/06/2020	ETUDE PRE OPERATIONNELLE VILLARET DOSSIER DE CREATION DE ZAC	4 680,00	0,00	0
26/06/2020	ETUDE PRE OPERATIONNELLE VILLARET DOSSIER DE CREATION DE ZAC	1 980,00	0,00	0
02/07/2020	Facture n° PUB20230015926 du 30/06/2020	863,95	0,00	0
07/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	11 007,06	0,00	0
07/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	3 856,25	0,00	0
07/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	5 440,29	0,00	0
07/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	2 305,55	0,00	0
07/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	807,73	0,00	0
07/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	1 139,53	0,00	0
07/07/2020	CREATION D UNE PLATEFORME DE CONTEMPLATION AU LIEU DIT LA REBAZ	10 440,00	0,00	0
10/07/2020	ACTE ECHANGE FLANDIN PEISEY T 16998	25,00	0,00	0
13/07/2020	MATERIAUX TRAITEMENT SOUBASSEMENT CHAPELLE BEAUPRAZ	14 124,00	0,00	0
16/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	642,06	0,00	0
16/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	1 155,71	0,00	0
16/07/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	1 348,33	0,00	0
24/08/2020	ETUDE GEOTECHNIQUE VOIRIE POUR EXTENSION LOTISSEMENT DU VILLARET	6 736,50	0,00	0
31/08/2020	DOSSIER FIDJI N°202000070443 HFRP PEISEY NANCROIX ZC 50	12,00	0,00	0
02/09/2020	MARCHE 2019-01 LOT 1 CONSTRUCTION MUR DE SOUTÈNEMENT	29 572,26	0,00	0
04/09/2020	PIQUETAGE CHEMIN DES GRANGETTE PARCELLE ZA N°282	738,00	0,00	0
04/09/2020	ELABORATION ACTES ADMINISTRATIFS REGULARISATION RUELLE DU COLPORTEUR	540,00	0,00	0
04/09/2020	PROCEDURE TRANSFERT D OFFICE PEISEY NANCROIX	780,00	0,00	0
04/09/2020	ACTE DE VENTE INDIVISION POCARD SAUDART / ACTE DE VENTE M GONTHARET PATRICE	1 812,00	0,00	0
07/09/2020	MISE A JOUR DU PLAN EXISTANT DE2010 ETAT DES LIEUX POUR DECOUPAGE / ECHANGE	102,00	0,00	0
11/09/2020	ENSEMBLE CAFETIERE PERCOLATEUR POUR LA MAIRIE	249,00	0,00	0
15/09/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	7 904,78	0,00	0
15/09/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	15 993,29	0,00	0
15/09/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	5 603,16	0,00	0
16/09/2020	CREATION D UNE GRILLE PLUVIALE SUPPLEMENTAIRE ROUTE DE BOVERECHE	840,00	0,00	0
16/09/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	256,73	0,00	0
16/09/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	122,26	0,00	0
16/09/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	220,07	0,00	0
18/09/2020	NUMERISATION DU DOSSIER DE PLU APPROUVE	2 200,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
29/09/2020	CREATION D UNE PLATEFORME DE CONTEMPLATION AU LIEU DIT LA REBAZ	15 660,00	0,00	0
30/09/2020	DOSSIER FIDJI 20200005401 REGUL R.J2063/ATTR/CTS TRESALLET	15,00	0,00	0
22/10/2020	Facture n° 0100005994 du 22/10/2020	528,60	0,00	0
22/10/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	100,58	0,00	0
22/10/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	137,16	0,00	0
22/10/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	192,03	0,00	0
30/10/2020	MEUBLES DIVERS ECOLE -- Facture n° FAC20COL0060767 du 30/10/2020	1 645,05	0,00	0
06/11/2020	DOSSIER FIDJI 202000109550 HFRP PEISEY ZW 286	12,00	0,00	0
06/11/2020	DOSSIER FIDJI 202000109552 HFRP GRAS ENTRELACS	12,00	0,00	0
06/11/2020	DOSSIER FIDJI 202000109551 HFRP PEISEY ZA 423	12,00	0,00	0
06/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	5 817,46	0,00	0
06/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	16 605,01	0,00	0
06/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	8 207,13	0,00	0
06/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	6 420,39	0,00	0
06/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	2 249,35	0,00	0
06/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	3 173,22	0,00	0
12/11/2020	SITE INTERNET - CREATION NOUVELLE ARBORESCENCE	4 896,00	0,00	0
23/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 2152	18 429,35	0,00	0
23/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21538	52 603,57	0,00	0
23/11/2020	AMENAGEMENT VOIRIE HAMEAUX MOULIN NANCROIX PASCIEU ET CHENARIE 21534	25 999,66	0,00	0
22/12/2020	Facture n° 0-3498 du 22/12/2020	150,00	0,00	0
28/12/2020	4 CHAISES BUREAU GUILLAUME	668,20	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
17/12/2020	Facture n° 3-1566 du 17/12/2020	7 384,80	0,00	0
24/12/2020	TRAVAUX DIVERS SUR CLOCHER DES VERNETTES + CHAPELLES STE AGATHE	390,00	0,00	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>568 874,05</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>A12</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>		<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					223 352,14	68 792,72										3 897,73	11 752,48	
OFFICE PUB AMENAGEMENT CONSTRUCTION	1999	P	PRET LOGEMENTS OPAC	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	223 352,14	68 792,72	4,75	A	R	3,800	R	3,550	-			3 897,73	11 752,48	
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					223 352,14	68 792,72										3 897,73	11 752,48	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 498 707,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>		<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b> <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
<b>Personnes de droit public</b> <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>		<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>		<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	
	<b>IV</b>
	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

<b>ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION</b>	<b>ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

### C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 430 369,19	2 066 307,72	854 863,56	509 197,91
RECETTES	3 430 369,19	2 358 191,37	0,00	1 072 177,82
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 187 156,00	2 340 778,22	0,00	846 377,78
RECETTES	3 187 156,00	3 498 707,00	0,00	-311 551,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET : BUDGET EAU ASST / N°SIRET : 21730197700039				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	912 169,46	540 992,43	135 224,81	235 952,22
RECETTES	912 169,46	891 332,57	0,00	20 836,89
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	713 794,87	501 028,79	0,00	212 766,08
RECETTES	713 794,87	656 756,61	0,00	57 038,26

BUDGET : BUDGET CCAS / N°SIRET : 26730137200012				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	551,65	0,00	0,00	551,65
RECETTES	551,65	625,30	0,00	-73,65
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	21 688,78	15 040,06	0,00	6 648,72
RECETTES	21 688,78	14 665,76	0,00	7 023,02

BUDGET : BUDGET SITE NORDIQUE/GITE / N°SIRET : 21730197700062				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	55 444,79	4 733,90	85,75	50 625,14
RECETTES	55 444,79	40 444,79	0,00	15 000,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	207 177,00	119 584,85	0,00	87 592,15
RECETTES	207 177,00	118 420,85	0,00	88 756,15

BUDGET : BUDGET GARDERIE / N°SIRET : 21730197700070				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	69 953,18	41 652,95	12 093,50	16 206,73
RECETTES	69 953,18	66 953,18	0,00	3 000,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	367 052,00	265 579,06	0,00	101 472,94
RECETTES	367 052,00	252 510,77	0,00	114 541,23

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 468 488,27	2 653 687,00	1 002 267,62	812 533,65
RECETTES	4 468 488,27	3 357 547,21	0,00	1 110 941,06
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 496 868,65	3 242 010,98	0,00	1 254 857,67
RECETTES	4 496 868,65	4 541 060,99	0,00	-44 192,34
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	8 965 356,92	5 895 697,98	1 002 267,62	2 067 391,32
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	8 965 356,92	7 898 608,20	0,00	1 066 748,72

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	4 468 488,27	2 653 687,00	1 002 267,62	812 533,65
RECETTES	4 468 488,27	3 357 547,21	0,00	1 110 941,06
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 496 868,65	3 242 010,98	0,00	1 254 857,67
RECETTES	4 496 868,65	4 541 060,99	0,00	-44 192,34
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	8 965 356,92	5 895 697,98	1 002 267,62	2 067 391,32
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	8 965 356,92	7 898 608,20	0,00	1 066 748,72

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

### C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

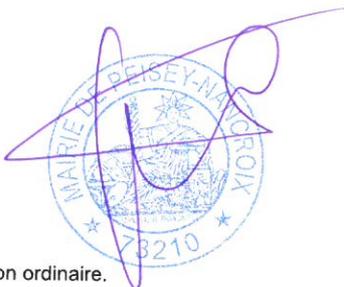
<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 13  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES :  
 Pour : 11  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 10/06/2021

Présenté par (1) Le le Maire.  
 A Peisey-Nancroix, le 14/06/2021  
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Peisey-Nancroix, le 14/06/2021  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).



Benoit RICHERMOZ, 2ème adjoint	
Bernard PRAIZELIN, Conseiller Municipal	Absent
Céline COMBAZ, Conseillère Municipale	
Céline CROSSMAN, 3ème adjoint	
François POCCARD-CHAPUIS, Conseiller Municipal	
Guillaume VILLIBORD, Maire	
Jean-Pierre GIACHINO, 4ème adjoint	
Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS, Conseillère Municipale	
Maryse FAVRE, 1ère adjointe	Excuse - Ruyon Maryse FAVRE
Romain GIACHINO, Conseiller Municipal	
Stéphane BLUM, Conseiller Municipal	
Stéphanie NOZ, Conseillère Municipale	
Thierry ARSAC, Conseiller Municipal	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
 A A PEISEY-NANCROIX, le 14/06/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

